EXTRAIT

LATOMUS

REVUE D'ÉTUDES LATINES

FONDÉE EN 1937 PAR M.-A. KUGENER, L. HERRMANN ET M. RENARD

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE Carl DEROUX

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT NON-OBLIGATOIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE) AINSI QUE DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE DE BELGIQUE



TOME 62, FASCICULE 2

AVRIL-JUIN 2003

Les amulettes d'enfants dans le monde gréco-romain (*)

De tout temps, l'enfant a fait l'objet de soins particuliers destinés à le lier dès la naissance au monde des vivants, puis à l'inscrire dans le groupe familial et la communauté. Une coutume universellement répandue consiste à lui offrir des amulettes, de formes et de matières diverses, pour le protéger des influences malignes et de tout mal en général. Cette pratique est attestée dès la plus haute Antiquité, notamment à l'époque gréco-romaine. Nous passerons ici en revue quelques-uns des aspects les plus caractéristiques de cette tradition dans trois grandes zones culturelles, la Grèce continentale et Chypre, l'Italie étrusque et romaine ainsi qu'en Gaule romaine, en nous attachant à distinguer les constantes de la pensée symbolique, inscrite dans la longue durée, et les particularismes de chaque société (¹).

Ces amulettes peuvent être réparties en deux groupes selon leurs propriétés. Le premier comprend des bijoux, ou des éléments de bijou, du type bagues, bracelets et pendentifs, qui doivent neutraliser ou écarter le mauvais œil. Ces ornements, parfois fabriqués en métal précieux, sont le plus souvent d'apparence modeste (pendeloque en bronze, en fer, en pierre...). La plupart nous sont connus grâce aux sources archéologiques. Certains proviennent de tombes d'enfants, d'autres, en matière périssable, comme les cordelettes colorées que l'on nouait aux poignets ou aux chevilles, sont identifiés dans l'iconographie (sculpture, peinture de vases...). Le deuxième groupe est constitué d'amulettes faites de substances d'origine animale, végétale ou minérale (fiente de corbeau, cendre de mouche...), auxquelles on attribuait des propriétés magico-médicales. Divers recueils de pharmacopée, comme l'Histoire Naturelle de Pline l'Ancien, nous livrent leur composition et indiquent comment les utiliser.

(*) Abréviations: DA = Ch. DAREMBERG, E. SAGLIO (éds), Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, I-V, Paris, 1877-1919. – RE = A. PALLY, G. WISSOWA, Realency-clopädie der classischen Altertumswissenschaft, Stuttgart - Munich, 1893-1980. – Sauf indication contraire, les traductions des textes anciens sont tirées des éditions Belles-Lettres.

(1) Cet article est issu d'une conférence donnée au colloque international Soins et rites. Approches interdisciplinaires de l'enfance, à l'IRD (ex-ORSTOM) à Paris (5-7 octobre 2000), organisé par Suzanne Lallemand et Doris Bonnet (CNRS, GDR1558, «Anthropologie de l'enfance»). Je tiens à remercier Anne Hochuli-Gysel, directrice du site et du Musée romain d'Avenches, d'avoir mis généreusement à ma disposition le matériel de ce site.

La terminologie antique évoque les propriétés médico-magiques de ces petits objets (²). En latin, on les nomme des praebia, de praebere, fournir une protection, ou des remedia, des remèdes (en grec προφυλακτικά, φυλακτήρια, φυσικά). Fascinum est un autre nom générique qui désigne à la fois le mauvais œil et l'objet qui le détourne (en grec προβασκάνια, ἀποτρόπαια). L'amulette se définit aussi comme un objet que l'on porte sur soi. Plusieurs termes expriment l'idée d'attache : en latin, ligatura ou alligatura, en grec, περιάμματα, περιαπτά (ce qui est mis ou attaché autour) (³). Le mot latin amuletum, dérivé de l'arabe hamilathamal, qui signifie porter, exprime la même idée. D'autres termes enfin désignent simplement l'amulette d'après sa forme (σεληνίς, lunula).

Nous laisserons ici de côté l'aspect médical de ces amulettes pour nous concentrer sur leur fonction préventive et sociale. Ces amulettes marquaient-elles l'entrée du nouveau-né dans le groupe familial ? Servaient-elles à l'inscrire dans une classe sociale déterminée (de naissance libre ou servile...) ? Contribuaient-elles à différencier les sexes ? Étaient-elles offertes à la naissance ou plus tard ? Comment les portait-on et pendant combien de temps?

Notre réflexion est bien sûr limitée par la nature très fragmentaire des sources. Aux lacunes des textes s'ajoutent celles des trouvailles archéologiques. Les amulettes en matière organique, comme les ficelles colorées, ont disparu, d'autres ont pu passer inaperçues, comme les dents de petits animaux, ou, plus fragiles encore, les grandes comes dentelées de scarabées ('). De plus, un enfant n'était pas nécessairement inhumé avec tous les objets qu'il portait de son vivant ; inversement, on a parfois joint à sa dépouille des amulettes à destination funéraire, comme les oeufs ou les coquilles d'escargots, que nous n'analyserons pas ici (3). Souvent d'autres données importantes sont perdues, comme le sexe, l'âge et l'appartenance sociale de l'enfant défunt, autant de lacunes qui réduisent la portée de toute conclusion.

La menace des croque-mitaines. — Les amulettes destinées aux petits enfants avaient pour principale fonction d'écarter les forces occultes nuisibles. Dans le monde gréco-romain, ces menaces étaient personnifiées par des démons croque-mitaines, ou plus précisément par des démones, car il s'agit toujours de créatures de sexe féminin.

Les plus célèbres s'appellent Gellô, Mormô, Lamia et Empousa. On les désigne parfois d'un pluriel collectif, Gelloudes, Mormones, Lamiai, Striges (°). Ces démones incarnent la face obscure de la féminité. Les récits étiologiques en font des mortelles qui ont échoué dans leur rôle de mère. Elles sont soit mortes prématurément avant d'avoir eu des enfants, soit les ont perdu de bonne heure.

Gellô mourut ainsi encore vierge avant d'avoir pu se marier. On l'accusait de revenir la nuit se venger en tuant les enfants des autres. Un poème de Sapho du vut s. avant J.-C. mentionne déjà sa présence menaçante (7). Lamia aurait perdu la raison en voyant périr ses petits les uns après les autres ; la douleur l'aurait muée en un redoutable démon jaloux du bonheur des jeunes mères (1). Quant à Mormô, elle aurait un soir mangé ses propres enfants avant de prendre la fuite (7).

La nature démonique de ces créatures leur permet de prendre différentes formes, animales ou hybrides, voire bisexuées (**). On les imaginait aussi sous les traits de vieilles femmes hideuses s'approchant sournoisement des bébés, non pour les nourrir, mais pour les vider de leur force vitale en pratiquant un allaitement inversé (**).

Dans les Fastes d'Ovide, les striges sont des oiseaux de proie qui oeuvrent la nuit (12). Elles pénètrent dans les maisons pour déchirer le corps des nourrissons

⁽²⁾ Sur la typologie et la terminologie de ces amulettes, L. Deubner, Charms and Amulets (Greeks) dans J. Hastings (éd.), Encyclopaedia of Religion and Ethics, III, Edimbourg, 1910, p. 433-439; F. Ecksten, J. H. Waszink, Amulett dans Reallexikon für Antike und Christentum, I, Stuttgart, 1950, p. 397-411; E. Labriut, Amuletum dans DA, I.1, 1877, p. 252-258; G. Labrie, Fascinum dans DA, II, 2, p. 983-987; E. Fernique, Crepundia dans DA, I, 2, 1887, p. 1561-1562; R. Wünsch, Charms and Amulets (Roman) dans J. Hastings (éd.), Encyclopaedia of Religion and Ethics, III, Edimbourg, 1910, p. 461-465.

⁽³⁾ Voir p. ex. l'usage des amulettes gynécologiques, P. Gaillard-Seux, Les amulettes gynécologiques dans les textes latins médicaux de l'Antiquité dans C. Deroux (éd.), Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux, Actes du V^e colloque international «Textes médicaux latins» Bruxelles, 4-6 septembre 1995, Bruxelles, 1998 (Coll. Latomus, 242), p. 80-81 (l'auteur répertorie 56 amulettes attachées à la patiente de différentes façons).

⁽⁴⁾ PLINE, Hist. nat. XXX, 138.

⁽⁵⁾ Ph. BRUNEAU, Tombes d'Argos dans BCH 94, 1970, p. 529-530; L. PAULI, Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im Eisenzeitlichen Mitteleuropa, Munich, 1975, p. 138-139; p. 179-180.

⁽⁶⁾ I. SORIN, Striges et Geloudes, Histoire d'une croyance et d'une tradition dans T&Mbyz 11, 1991, p. 430 (tableau); S. I. Johnston, Defining the Dreadful: Remarks on the Greek Child-killing Demon dans M. Meyer, P. Mirecki (éds), Ancient Magic and Ritual Power, Leiden-New York-Köln, 1995, p. 361-387; EAD., Corinthian Medea and the Cult of Hera Akraia dans J. J. Clauss, S. I. Johnston (éds), Medea. Essays on Medea in Myth, Literature, Philosophy, and Art, Princeton, 1997, p. 57-59.

⁽⁷⁾ SAFHO, frag. 168; E. MAAS, Gello dans RE VII, 1, 1910, p. 1005-1006.

⁽⁸⁾ P. ex. Diodore XX, 41, 3-4; F. Schwenn, Lamia dans RE XII, 1, 1924, p. 544-546.

⁽⁹⁾ P. ex. Schol. Aristides (Dindorf, p. 42); J. Tambornino, Mormo dans RE XVI.1, 1933, p. 309-311; S. I. Johnston, Corinthian Medea [n. 6], p. 58, n. 48, et p. 62-63.

⁽¹⁰⁾ Sur la bisexualité de Lamia, voir p. ex. M. HALM-TISSERAND, Folklore et superstition en Grèce classique: Lamia torturée? dans Kernos 2, 1989, p. 67-82.

⁽¹¹⁾ PLINE, Hist. nat. XI, 232.

⁽¹²⁾ OVIDE, Fastes VI, 132-168.

Mais ces démones ne s'attaquent pas qu'aux nouveau-nés, elles menacent tout le processus de la reproduction. Elles sont responsables des avortements et de la mort des femmes en couche (15). Aussi n'est-il pas surprenant que la plupart des amulettes d'enfant furent également portées par les femmes, enceintes ou en âge de concevoir. Les recettes des traités des Lapidaires grecs le confirment : les matières comme la galactite, l'aétite et l'ambre, protègent la grossesse, l'accouchement et la santé du nouveau-né (15). La mystérieuse galactite, ou pierre de lait, accélère ainsi la délivrance si on la lie autour de la cuisse gauche avec un fil fait de la laine d'une brebis féconde ; elle favorise la lactation et protège les petits enfants des mauvais sorts lancés par les croque-mitaines : «elle les empêche de s'amaigrir si une horrible femme les a intimidés» (17).

La Grèce archaïque et classique. — Les représentations d'enfants se multiplient dans l'iconographie attique de la fin du v s. avant J.-C. Elles sont particulièrement nombreuses sur une série de petites cruches à vin, appelées choes, que l'on semble avoir offert aux petits enfants de trois ans lors de la fête dionysiaque des Anthestéries ("). Ces vases miniatures sont ornés de scènes figurant essentiellement des garçonnets nus et potelés. La plupart des enfants arborent des amulettes accrochées à une cordelette ou à une chaînette portée en diagonale au

(13) Pour une analyse détaillée du rite décrit par Ovide, Chr. M. Mc Donough, Cama, Proca and the Strix on the Kalends of June dans TAPhA 127, 1997, p. 315-344.

(14) I. Sorlin, Striges [n. 6], p. 415-416; M.-H. Congourdeau, Regards sur l'enfant nouveau-né à Byzance dans RÉByz 51, 1993, p. 162; p. 170; J. Sher, Medieval Byzantine Magical Amulets and Their Tradition dans JWI 56, 1993, p. 25-62. Sur la Ghula dans la tradition arabo-berbère, voir M. Diéribi, Le mauvais αil et le lait dans L'Homme 105, 1988, p. 44-45.

(15) I. Sorlin, Striges [n. 6], p. 415; S. I. Johnston, Defining the Dreadful [n. 6], p. 366; 382.

(16) Damgeron-Evax 31; Pline, Hist. nat. XXXVII, 52-53; P. Gaillard-Seux [n. 3], p. 70-84.

(17) KÉRYGMES LAHDAIRES D'ORPHÉE, 2.

(18) E. M. Stern, Kinderkännchen zum Choenfest dans Castrum Peregrini 132/133, 1978, p. 27-37; H. ROHFEL, Kinderleben im klassischen Athen. Bilder auf klassischen Vasen, Mayence, 1984, p. 128-174; M. Golden, Children and Childhood in Classical Athens, Baltimore - Londres, 1990, p. 41-43; G. Ham, The Choes and Anthesteria reconsidered: Male Maturation Rites and the Peloponnesian Wars dans M. W. Padula (éd.), Rites of Passage in Ancient Greece: Literature, Religion, Society, Lewisburg, 1999, p. 201-218.

travers de la poitrine : on distingue des pendentifs en demi-lune, des anneaux ou des sphères, des sortes de papillotes et des nœuds (fig. 1) (15). Certains ont aussi un ou plusieurs bracelets de ficelle aux poignets et aux chevilles (26). Ces amulettes étaient également portées par les fillettes (fig. 2) (21). Leur usage n'était pas limité aux enfants ; les documents figurés montrent parfois des adultes avec des cordelettes aux poignets ou à la cheville (22).

Ces attributs caractérisent si bien la petite enfance que les imagiers en dotent même les nouveau-nés mythiques. Erichthonios est déjà omé de ce cordon agrémenté de pendentifs alors qu'il surgit du sol dans les bras de Gaia (25); Dionysos le porte aussi quand il émerge de la cuisse de Zeus (24). Seule Athéna est dépourvue de cet attribut, probablement parce qu'elle naît déjà adulte du crâne du dieu (25).

Sur la peinture de vases, les breloques sont difficiles à distinguer. La copie romaine d'une statue d'enfant d'époque hellénistique nous en offre une représentation plus précise (25). Sur le torse de l'enfant figure en relief un cordon sur lequel sont enfilées des amulettes en forme de demi-lune, de trèfle, de feuille, de double hache, de main et de dauphin (?) (fig. 3 a, b).

(19) H. RÜHFEL, Kinderleben im klassischen Athen. Bilder auf klassischen Vasen, Mayence, 1984, p. 140-141, fig. 79.

(20) On distingue parfois des fils de différentes couleurs. Voir p. ex. le cordon au poignet d'un enfant porté par une nourrice thrace sur un fragment de cratère apulien, Londres, British Museum E 509, 1 (vers 420 av. J.-C.); H. RCHFEL, Ammen und Kinderfrauen im klassischen Athen dans AW 19, 1988, p. 44, fig. 2.

(21) M. GOLDEN, Children [n. 18], p. 75, fig. 12.

(22) P. ex. P. Wolfers, Faden und Knoten als Amulett dans Archiv für Religionswissenschaft 8, 1905, fig. 1; fig. 2.

(23) P. ex. K. Schefold, Die Göttersage in der klassischen und hellenistischen Kunst, Munich, 1981, figs. 63, 65; H. Metzger, Athéna soulevant de terre le nouveau-né: du geste au mythe dans P. Ducrey, C. Bérard et al., Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart, Lausanne, 1976 (Cahiers d'archéologie romande 5), figs.

(24) K. Schefold, Göttersage [n. 23], fig. 26, 31; voir aussi ibid. fig. 70 (Asclépios), fig. 458 (Céphalos).

(25) L. Benimont, Mythological Childhood- a Male Preserve? An interpretation of Classical Athenian Iconography in its Socio-historical Context dans ABSA 90, 1995, p. 339-361; EAD., Born Old or never Young? Femininity, Childhood and the Goddesses of Ancient Greece dans S. Blundell, M. Williamson (éds), The Sacred and the Feminine in Ancient Greece, Londres - New York, 1998, p. 71-95.

(26) F. J. DÖLGER, Eine Knaben-Bulla mit Christus-Monogramm auf einer Bronze des Provinzialmuseums in Trier dans Antike und Christentum 3, 1932, p. 254, pl. 15; G. LIPFOLD, Die Skulpturen des vaticanischen Museums, III, Betlin, 1956, p. 192, no 52, pl. 90 et 91; M. MARTIN, Die goldene Kette von Szilágysomlyó und das frühmerowingische Amulettgehänge der westgermanischen Frauentracht dans W. SEIFEL (éd.), Barbarenschmuck und Römergold. Der Schatz von Szilágysomlyó, Milan, 1999, p. 81-95, fig. 13.

Si fréquents dans l'iconographie, la plupart de ces petits objets nous échappent au niveau archéologique. Les trouvailles ne correspondent ni à la diversité, ni à la quantité des breloques figurées.

Les pendentifs en forme de croissant lunaire, appelés $\sigma \epsilon \lambda \eta v i \zeta$, $\mu \eta v i \sigma z \sigma \zeta$, de $\Sigma \epsilon \lambda \dot{\eta} v \eta$ et $M \dot{\eta} v \eta$ la lune (en latin *lunula*), ne sont qu'exceptionnellement retrouvés. En Grèce, la plus ancienne lunule découverte dans une tombe d'enfant date de l'époque mycénienne (xiiif s. av. J.-C.) (27). Les fouilles de la cité d'Olynthe au nord de la Grèce ont livré une série de lunules d'argent, de bronze et de plomb de la fin du v'et du début du iv'es, avant J.-C. Un exemplaire en bronze, orné d'un décor oculé (fig. 4), provient d'une tombe d'enfant (28).

Aucun texte ne décrit la fonction exacte de ces lunules, mais elles devaient probablement placer l'enfant sous la protection de la déesse Artémis, en sa qualité de protectrice de la naissance et de la croissance des humains et des animaux (25). Ce symbolisme lunaire est très ancien. En Égypte pharaonique, les phases de croissance de la lune étaient déjà mises en rapport avec celles de l'enfant. Un vase en pierre du Nouvel Empire (1500-1000 av. J.-C.), conservé au Musée de Brooklyn, figure une femme avec un pendentif en forme de lunule en train d'allaiter un bébé (25).

En matière périssable, les bracelets de ficelle n'ont pas laissé de trace archéologique. Fermés par un noeud, et peut-être assortis d'autres nœuds, ces cordons devaient sans doute conjurer le mauvais œil; espérait-on lier une divinité au sort de l'enfant (²¹)? Au 1v⁴ s. après J.-C., Jean Chrysostome précise que ce cordon devait être de couleur rouge (²²). Cette coutume s'est conservée en Grèce jusqu'à aujourd'hui. Le 1er mars, les petits enfants y reçoivent un bracelet appelé Mágric, fait de ficelles bicolores, rouges et jaunes (ou blanches), à porter autour du poignet jusqu'au samedi saint ; il doit les protéger du soleil, des fièvres et de toutes maladies (33).

À défaut de ficelles, les tombes d'enfants livrent parfois des bracelets en métal constitués d'une simple tige enroulée pour former un cercle ou une spirale. Certains se terminent en tête de serpent et forment une paire comme les bracelets d'argent découverts dans une tombe archaïque de la nécropole d'Akraiphia en Béotie (34). Ces bijoux évoquent un passage du *Ion* d'Euripide qui explique que l'on avait coutume de faire porter aux petits enfants des bijoux d'or en forme de serpent en souvenir des deux serpents qu'Athéna glissa dans la corbeille du petit Érichthonios (35).

De telles trouvailles sont toutefois rares. Dans la nécropole grecque de Métaponte, sur le golf de Tarente (vr-v s. av. J.-C.), seules 28% des tombes d'enfants ont livré des objets en métal. Hormis les fibules, la plupart contenaient de petits anneaux fermés ou spiralés en bronze, trop grands pour être portés par des bébés, qui étaient peut-être destinés à être enfilés sur une ficelle (36).

Quand offrait-on ces amulettes? Aucun texte ne le précise. Sans doute peu après la naissance, lors de la fête des Amphidromies, qui se déroulait cinq à sept jours après l'accouchement, et qui marquait l'admission de l'enfant dans le cercle familial (²⁷). Les anniversaires ont aussi constitué l'occasion d'offrir de petits cadeaux. Dans l'Epidicus de Plaute, Épidique dit à une jeune fille : «Tu ne te rappelles pas que je t'apportai, pour l'anniversaire de ta naissance (natalis dies), un croissant d'or (lunula) et un petit anneau d'or (anellum aureolum) pour mettre à ton doigt ?»(²⁸).

Au théâtre, ces breloques jouent un rôle décisif; c'est elles qui permettent d'identifier un enfant perdu suite à un enlèvement ou à un abandon volontaire. Dans le Rudens de Plaute, une jeune fille énumère les bijoux qu'elle a soigneusement conservés dans une cassette. C'est une collection de petits objets miniatures semblables à ceux que porte l'enfant du Vatican: une petite épée d'or (portant le nom de son père), une petite hache à deux tranchants en or (portant le nom

⁽²⁷⁾ D'Éleusis (lunule en stéatite); E. BIELEFELD, Schmuck, Göttingen, 1968 (Archaeologia Homerica I C), p. 23. Une lunule en or provient d'une tombe contemporaine de femme à Pérati; G. DAUX, Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1963 dans BCH 88, 1964, p. 698, fig. 5 (tombe 147).

⁽²⁸⁾ D. Robesson, Excavations at Olynthus, X, Metal and Minor Miscellaneous Finds, Baltimore, 1941, p. 125-127, no 427; voir aussi ibid. nos 426 et 428-437, pl. 25.

⁽²⁹⁾ HESYCHIUS, S.V. σεληνίς; A. LEGRAND, Luna dans DA, III, 2, 1904, p. 1386-1398; H. Wrede, Lunulae im Halsschmuck dans Wandlungen. Studien zur antiken und neuen Kunst. Festschrift E. Homann-Wedeking, Bayern, 1975, p. 243-254.

⁽³⁰⁾ E. Brunner-Traut, Das Muttermilchkrüglein. Ammen mit Stillumhang und Mondamulett dans Die Welt des Orients 5, 1970, fig. 5.

⁽³¹⁾ Sur la fonction magique des nœuds, P. Wolters, Faden und Knoten [n. 22], p. 20-21; A.-M. Tutet, La magie dans la poésie latine, I, Des origines à la fin du règne d'Auguste, Paris, 1976, p. 45-48; p. 118; C. et D. Mondanel, Nécropoles et sépultures gallo-romaines d'Auvergne, Avignon, 1988 (Revue Archéologique Sites, no. 34, Hors série), p. 58

⁽³²⁾ Première épître aux Corinthiens 12, 7.

⁽³³⁾ P. WOLTERS, Faden und Knoten [n. 22], p. 15-18 (avec des parallèles en Roumanie, Russie…).

⁽³⁴⁾ A. K. Andreiomenou, La nécropole d'Akraiphia dans J. de La Gentère (éd.), Nécropoles et sociétés antiques, Naples, 1994 (Cahiers du Centre Jean Bérard, 18), p. 116.

⁽³⁵⁾ EUR., Ion 24-26 et 1427-1429; K. SCHEFOLD, Göttersage [n. 23], p. 51-52, fig. 61-62.

⁽³⁶⁾ M. Promászka, Reflections from the Dead. The Metal Finds from the Pantanello Necropolis at Metaponto. A Comprehensive Study of the Grave Goods from the 5th to the 3rd Centuries B.C., Jonsered, 1995, p. 127-128; p. 185-186, pl. 36 B (bronze, diam. 1, 8 cm., tombe de nouveau-né); pl. 36 F (bronze, diam. 2 cm., tombe d'enfant).

⁽³⁷⁾ M. GOLDEN, Children [n. 18], p. 23-24.

⁽³⁸⁾ PLAUTE, Epidicus 639-640.

Deux objets exceptionnels nous permettent de nous faire une idée de bijoux plus complexes. Le premier est un collier composé de perles en terre cuite dorée avec des lunules en or découvert avec une petite bague en or dans une tombe d'enfant du 11e s. avant J.-C. à Olbia, au bord de la Mer Noire, une cité grecque qui a aussi livré les moules pour fabriquer ces objets (40). Le deuxième provient du trésor de Szilágysomilyó en Roumanie (début du v. s. apr. J.-C.). À une chaîne en or, probablement une parure de femme, sont accrochés des objets miniatures en or qui évoquent la série décrite par Plaute : épée, faucilles, serpe, ciseaux, marteau, main, feuille... (4).

Chypre. - L'usage de cordons d'amulettes est bien attesté sur l'île de Chypre. Une série de statues de jeunes garçons (temple-boys), très probablement des ex-voto produits entre le ve et le 11st siècle avant J.-C., en témoignent (12). Les enfants sont d'ordinaire figurés assis sur le sol, la jambe gauche repliée, le genou droit levé. Ils sont vêtus d'une tunique retroussée qui expose leur sexe, et tiennent parfois d'une main un objet (balle, oeuf, fruit ?) ou un animal. Comme les petits Athéniens, ils portent des bracelets aux chevilles et aux poignets, ainsi qu'un cordon avec des pendentifs disposés en collier ou en diagonale au travers de la poitrine (fig. 5) (6).

Parmi les éléments de collier figurent les traditionnelles lunules, des anneaux, des breloques en forme de T (une papillotte ou une double-hache ?) et une série d'éléments spécifiques à la position de carrefour de Chypre entre le monde égéen et le Levant (4). L'élément central du collier est parfois constitué d'un disque orné d'une tête barbue, léonine, ressemblant au dieu égyptien Bès ; il peut être surmonté d'un pendentif horizontal allongé, évoquant l'étui de type égyptien

(39) PLAUTE, Rudens 1156-1171. La mention d'une bulla n'implique pas que les filles portaient la bulla aurea réservée aux garçons de naissance libre; R. E. A. PALMER, Bullae insignia ingenuitatis dans AJAH 14, 1989, p. 41, n. 177; p. 44-45.

(40) E. SCHMIDT, Spielzeug und Spiele der Kinder im klassischen Altertum, Meiningen, 1971, p. 23, pl. 5.1; H. WREDE, Lunulae [n. 29], p. 247.

(41) T. CAFELLE, Die Miniaturenkette von Szilágysomlyó (Simleul Silvaniei), Bonn, 1994; M. MARTIN, Die goldene Kette [n. 26].

(42) C. Beer, Comparative Votive Religion: the Evidence of Children in Cyprus, Greece and Etruria dans Boreas 15, 1987, p. 21-29; A. HERMARY, Musée du Louvre, Département des antiquités orientales. Catalogue des antiquités de Chypre : sculptures, Paris, 1989, p. 69-111; C. Beer, Temple-Boys. A study of Cypriote Votive Sculpture. Part

1. Catalogue, Jonsered, 1994. (43) A. HERMARY, Musée du Louvre, Département des antiquités orientales. Catalogue des antiquités de Chypre : sculptures, Paris, 1989, p. 71, no 108 ; C. Beer, Temple-Boys

[n. 42], p. 64, no 213, pl. 45a, b. (44) E. Lagarce, Remarques sur l'utilisation des scarabées, scaraboïdes, amulettes et figurines de type égyptien à Chypre dans E. LAGARCE, G. CLERC et al. Fouilles de Kition. 11. Objets égyptiens et égyptisants, Nicosie, 1976, p. 167-182.

renfermant une formule magique inscrite sur un papyrus ou une lamelle de métal (45). La présence de scarabées-sceaux constitue une autre particularité d'origine orientale. Les bijoux en forme de scarabée devaient favoriser la croissance des vivants ainsi que la régénération et la renaissance du défunt dans l'audelà (45).

Comme en Grèce continentale, ces amulettes, présentes dans l'iconographie, se retrouvent très rarement dans les tombes, à l'exception des perles de verre de formes diverses (sphériques, discoïdes, prismatiques...) à décor oculé, qui furent peut-être portées par l'enfant de son vivant (47).

L'Italie étrusque et romaine. — La plupart des bijoux de type grec sont également familiers en Italie: bracelets, anneaux spiralés, lunules (4). S'y ajoutent des perles et de petites figurines d'ambre (15), et surtout la bulla, l'amulette la plus caractéristique du monde étrusco-italique. Les Anciens appelaient bulla ce pendentif creux, fait de deux disques convexes de métal, à cause de sa forme «gonflée comme une bulle d'eau» (55). Très répandu chez les enfants et les adultes des deux sexes, son usage est d'origine étrusque. Les bullae retrouvées sont généralement en bronze et de formes diverses, ovoïde, semi-circulaire, globulaire... Ce n'est que dès le ve s. avant J.-C. que la bulla circulaire, plus répandue dans le Latium, commence à prédominer en Italie (51).

Les dépôts votifs de sanctuaires d'Étrurie, du Latium et de Campanie ont livré de nombreux ex-voto en terre cuite de bébés emmaillotés (III s. av. J.-C.) portant en collier une ou plusieurs amulettes du type de la bulla (52).D'autres ex-voto, moins répandus, en bronze et en terre cuite de jeunes enfants assis dans la même

⁽⁴⁵⁾ Sur ce type d'étui cylindrique en Égypte, voir p. ex. G. Pinch, Magic in Ancient Egypt, Londres, 1994, p. 115, fig. 60; C. Andrews, Amulets of Ancient Egypt, Londres, 1994, p. 42, fig. 42.

⁽⁴⁶⁾ Sur le symbolisme du scarabée, voir p. ex. C. Andrews, Amulets [n. 45], p. 50-59. (47) Pour la typologie, voir p. ex. R. Laffineur, Études chypriotes XIV, Nécropole d'Amathonte, tombes 113-367, VI, Bijoux, armes, verre, atragales et coquillages, squelettes, Nicosie, 1992, p. 16-23, pl. VI.

⁽⁴⁸⁾ H. WREDE, Lunulae [n. 29], p. 246.

⁽⁴⁹⁾ A. MASTROCINQUE, L'ambra e l'eridano, Este, 1991. Sur les propriétés curatives de l'ambre (succimum, lyngurium...), p. ex. PLINE, Hist. nat. XXXVII, 30-53 ; DAMIGERON-Evax. 31.

⁽⁵⁰⁾ ISIDORE, Origines XIX, 31, 11; XX, 8, 2.

⁽⁵¹⁾ P. J. WARDEN, Bullae, Roman Custom and Italic Tradition dans Orom 14, 1983,

⁽⁵²⁾ P. ex. A. Comella, Il deposito votivo presso l'Ara della Regina, Rome, 1982, p. 18-22, pl. 4-6; G. Baggieri (éd.), Mater, incanto e disincanto d'amore, Rome, 2000, fig. 17. Pour la bibliographie relative à ce type d'ex-voto, C. Beer, Comparative Votive Religion [n. 42], p. 25.

pose que ceux de Chypre, avec une bulla parfois associée à des pendentifs en forme de lunule, ainsi que des bracelets aux bras et aux chevilles (53).

Pour les Romains, la bulla par excellence était la Bulla aurea, portée par les garçons de naissance libre. Elle était en or, un métal aux vertus protectrices, capable de repousser et de neutraliser les sortilèges (5). Les Romains aimaient faire remonter cette tradition au temps de la Rome royale (5). Le premier, Tarquin l'Ancien aurait offert une bulle d'or à son fils pour le récompenser d'avoir tué un ennemi alors qu'il n'avait que 14 ans. La bulla serait donc à l'origine un symbole de prouesses militaires et de virilité, justifiant le fait qu'elle était réservée aux garçons (52). Pline ajoute que seuls les enfants des chevaliers pouvaient la porter, les plébéiens n'ayant droit qu'à un collier en cuir (lorum); son usage fut probablement étendu aux fils d'affranchis à l'époque des guerres puniques (5).

De nombreux documents figurés représentent de jeunes Romains avec cette bulla dont le port marquait l'inscription sociale (son appartenance à une élite) et le sexe (seuls les garçons en portent) (5°). Un sarcophage d'époque augustéenne figure deux affranchis, Q. Seruilius Hilarus (pater) et Sempronia Eune (uxor), avec leur fils, P. Seruilius Globulus (fig. 6), qui arbore fièrement une grosse bulla, insigne de sa naissance libre (5°). Cet emblème avait aussi une valeur morale. Selon Plutarque, il devait rappeler qu'il était interdit de porter atteinte à la pudeur des petits enfants de naissance libre (5°).

Le garçon n'abandonnait sa bulla que vers l'âge de 17 ans, quand il passait de l'état de puer à celui de juuenis. Il l'offrait aux dieux Lares et changeait de vêtement, abandonnant la toge prétexte, bordée d'une bande de pourpre, pour adopter la toge virile (*1). Un autel dédié aux dieux Lares (fig. 7) porte l'image de

(53) Ce type provient surtout des sites de Tarquinia, Vulci et Cerveteri; C. Beer, Comparative Votive Religion [n. 42], p. 25-29, figs. 2-6.

(54) PLINE, Hist. nat. XXXIII, 84.

(55) R. E. A. PALMER, Bullae [n. 39], p. 52-65.

(56) PLUTARQUE, Moralia 287F-288A; PLINE, Hist. nat. XXXIII, 10.

(57) PLINE, Hist. nat. XXXIII, 10; MACROBE, Saturnales 1, 6, 8-14, parle de fils de patriciens (nobiles). Sur l'obtention de la bulla par les fils d'affranchis, R. E. A. Palmer, Bullae [n. 39], p. 27-40; sur l'inexistence d'une «bulle en cuir», ibid., p. 45-46; p. 68.

(58) H. R. GOETTE, Die Bulla dans BJ 186, 1986, p. 133-164.

(59) P. Zanker, Grabreliefs römischer Freigelassener dans JDAI 90, 1975, p. 290 et n. 92. Voir la grosse bulla en or (H. 8, 2 cm., diam. 7,2 cm.) provenant du sarcophage d'un jeune garçon à Ariccia (époque de Vespasien); G. Bordenache Bartagua, Corredi funerari di età imperiale e barbarica nel Museo Nazionale Romano, Rome, 1983, p. 35, fig. 1.

(60) PLUTARQUE, Moralia 288 A-B. Cf. l'indignation de MACROBE, Saturnales III, 14, 7, à la vue d'une enfant portant une bulla et exécutant une danse jugée obscène.

(61) PERSE, Satires V, 30-31.



Fig.

Fig. 3a.

Fig. 1. – Chous attique, vers 420/410 av. J.-C. Londres, British Museum, E 536. Photo Courtesy of the British Museum. — Fig. 2. – Chous italiote, vers 400 av. J.-C. Londres, British Museum, F 101. Photo Courtesy of the British Museum. — Fig. 3a. – Statue en marbre (h. 68 cm). Rome, Vatican. — Fig. 3b. – Détail. Dessin d'après M. Martin dans W. Seifel (éd.), Barbarenschmuck und Römergold. Der Schatz von Szilágysomlyó, Milan, 1999, fig. 13. — Fig. 4. – Lunule en bronze (larg. 2 cm), fin v* s. - début iv* s. av. J.-C. D'Olynthe. Dessin V. Dasen d'après D. Robinson, Excavations at Olynthus, X, Metal and Minor Miscellaneous Finds, Baltimore, 1941, n° 427.

PLANCHE II



Fig. 5. — «Temple-Boy» en calcaire (h. 46 cm), vers 425-400 av. J.-C. De Golgoi (Chypre). Paris, Louvre AM 2828 + AM 2927. Photo RMN Chuzeville.

PLANCHE III



Fig. 6. — Sarcophage de C. Vettius C. F. Secundus et ses parents, vers 30-20 av. J.-C. Rome, Via Po. D'après P. Zanker dans *JDAI* 90, 1975, fig. 25.



Fig. 7. — Autel, époque augustéenne. Rome, Musei Capitolini 1276. D'après H. R. Goette dans BJ 186, 1986, fig. 4.

Fig. 11.

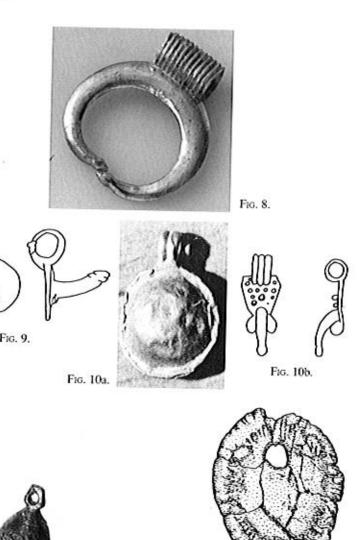


Fig. 12.

Fig. 8. - Lunule en argent (h. 3,5 cm), 125-130 apr. J.-C. De la nécropole d'En Chaplix. Avenches, Musée romain, inv. 88/6842-9. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson. -Fig. 9. - Lunule en bronze (long. 2,7 cm, larg. 3,5 cm), ur s. apr. J.-C. D'Arras. Dessin V. Dasen d'après G. Jelski dans Revue du Nord 66, 1984, pl. 1, n° 7. — Fig. 10a. – Bulla en or (diam. 1,1 cm). D'Apt. Photo d'après A. Dumoulis dans Gallia 16, 1958, fig. 23. -Fig. 10b. - Plaquette en argent (long. 1,9 cm, larg. 0,7 cm). D'Apt. Dessin V. Dasen d'après A. Dumoulin dans Gallia 16, 1958, fig. 25, 2. - Fig. 11. - Clochette en bronze (h.c. 1,8 cm), if s. apr. J.-C. De la nécropole d'En Chaplix. Avenches, Musée romain, inv. 88/6844-30. Photo Archéodunum S. A. Gollion. — Fig. 12. - Médaillon en bois de cerf (long. 6,5 cm, larg. 5,2 cm) ra s. apr. J.-C. De la nécropole de Kempten. D'après M. MACKENSEN, Das römische Gräberfeld auf der Keckwiese im Kempten, 1, Gräber und Grabanlagen des 1. und 4. Jahrhunderts, Kallmünz/Opf, 1978, pl. 107, t. 268, nº 16.

deux bullae qui leur furent peut-être consacrées par Caius et Lucius Caesar, les petits-fils d'Auguste, lors de la prise de la toga uirilis (12).

Peut-on préciser quelles étaient les propriétés médico-magiques de la bulla ? Sa forme creuse la rattache à la catégorie des amulettes qui contiennent un talisman, comme les étuis égyptiens et chypriotes. Selon Macrobe, elle renfermait un remedium «contre l'envie» (53). À quoi pouvait-il ressembler ? Une bulla en bronze trouvée dans une tombe d'enfant du vr s. avant J.-C. à Campovalano dans les Abruzzes, apporte un élément de réponse. De forme circulaire et d'assez grande dimension (diam. 8 cm.) elle contenait de petits cailloux blancs, peut-être dans le but de la faire résonner comme une clochette (54).

Marcellus de Bordeaux, un médecin du ve s. après J.-C., confirme qu'une bulla pouvait receler des matières thérapeutiques. Dans son Livre des médicaments, il prescrit de prendre un lézard vert, d'en extraire délicatement les yeux avec une aiguille en cuivre, de les enfermer dans une bulla ou un étui en or, et d'accrocher le tout autour du cou (55). Ce remedium devait écarter tout mal aux yeux (66). Le choix du lézard vert n'est pas dû au hasard. Symbole de régénération dans le monde oriental, il semble devoir à sa couleur verte, réputée apaisante pour les yeux, d'entrer dans la confection de nombreux remèdes ophtalmologiques (67).

D'autres substances pouvaient être employées. Une bulla ouvragée en or du v's. avant J.-C., provenant de la région de Ferrare, contenait une sorte de résine qui a pu servir à fixer un parfum (ss), à moins qu'il ne s'agisse d'une sorte d'ambre aux multiples vertus (65).

Relevons que de petites figurines d'ambre de formes diverses semblent avoir aussi constitué des amulettes associées aux enfants (2).

(63) MACROBE, Saturnales 1, 9.

(64) V. Cianfarani, Antiche civiltà d'Abruzzo, Rome, 1969, p. 61, no 81, pl. 33.

(65) De med. lib. VIII. 50.

(66) R. E. A. PALMER, Bullae [n. 39], p. 66-67.

(67) P. Gaillard-Seux, Les maladies des yeux et le lézard vert dans A. Debru, G. SABBAH (éds), Nommer la maladie. Recherche sur le lexique gréco-latin de la pathologie, Saint-Étienne, 1998, 93-105. Voir aussi son usage pour soigner l'hernie d'un jeune enfant: PLINE, Hist. nat. XXX, 135 et 137.

(68) Cf. PLINE, Hist. nat. XIII, 7.

(69) G. M. A. HANTMANN, Daidalos in Etruria dans AJA 39, 1935, p. 189-194. À la bulla pouvait aussi être attachée une figurine protectrice : E. Saguo, Bulla dans DA I, I, 1877, fig. 895 (figurine miniature d'Isis-Fortuna liée par une chaînette à une bulla). E. LABATUT, Amuletum [n. 2], mentionne une bulla renfermant une lamelle d'argent gravée d'une inscription magique.

(70) Treize figurines en ambre d'Harpocrate, Erotes et Isis proviennent ainsi de la tombe d'enfant d'Ariccia; G. Bordenache Battaglia, Corredi funerari [n. 59], p. 35-39, fig. 2a-d. Voir aussi p. ex. S. MARTIN-KILCHER, Mors immatura in the Roman World - a

⁽⁶²⁾ H. R. GOETTE, Die Bulla [n. 58], p. 138, fig. 4; R. E. A. Palmer, Bullae [n. 39], p. 40; p. 47.

À côté des traditionnelles perles de verre, parfois oculées, des fibules et anneaux métalliques (11), le pendentif en forme de lunule compte parmi les trouvailles les plus fréquentes dans les sépultures d'enfants. À Avenches, une urne en verre contenait les restes incinérés d'un enfant de trois à quatre ans avec une lunule d'argent (fig. 8) (22).

À la différence des lunules grecques, ces amulettes sont parfois ornées d'un phallus, comme le pendentif en bronze découvert à Arras dans la tombe d'un enfant d'une dizaine d'années (fig. 9) (23). Une lunule de ce type, mais en argent, accompagnait un garçon d'environ 6 mois dans la nécropole de Kempten (24). Une variante inhabituelle provient de la sépulture d'un petit garçon d'un an environ, enterré dans un sarcophage de plomb à Apt. Une série d'amulettes était déposée au niveau de sa poitrine : à côté d'une bulle miniature en or (fig. 10 a) se trouvaient une plaquette d'argent avec un phallus (fig. 10 b), deux éléments de collier en or et une perle côtelée en pâte de verre verdâtre (25).

Ces figurations phalliques ne représentaient pas seulement un symbole de virilité et de fécondité, mais aussi une protection contre le mauvais œil (*). Les

Mirror of Society and Tradition dans J. Pearce, M. Millett, M. Struck, Burial, Society and Context in the Roman World, Oxford, 2000, p. 66-67, fig. 7.4 (tombe de jeune fille, Rome); E. De Carolis, Lo Scavo dei fornici 7 ed 8 sulla marina di Ercolano dans RstPomp 6, 1993-94, p. 175, no 11, fig. 5 (contenu du coffret d'une jeune fille).

(71) L. Palti, Keltischer Volksglaube [n. 5], p. 131-133; M. Mackensen, Das römische Gräberfeld auf der Keckwiese im Kempten, I, Gräber und Grabanlagen des I. und 4. Jahrhunderts, Kallmünz/Opf, 1978, p. 156-158; E. Planson et al., La nécropole galloromaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges, Paris, 1982, p. 170-176; H. Duday, F. Laubenheimer, A.-M. Tillier, Sallèles d'Aude. Nouveau-nés et nourrissons gallo-romains, Paris, 1995, p. 106-107.

(72) D. Castella, La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix», I, Lausanne, 1999 (CAR 77), p. 212-214, st. 116. Cf. M. Mackensen, Das römische Gräberfeld [n. 71], p. 157-158 (tombe 22 : lunule de bronze).

(73) G. Jelski, Pendentifs phalliques, clochettes et peltae dans les tombes d'enfants dans Revue du Nord 66, 1984, pl. 1.

(74) M. Mackensen, Das römische Gräberfeld [n. 71], p. 157, pl. 110, t. 278.

(14) M. MAKESSE, Dis romathe Gracefied (i. 15) A. DUMOULIN, Recherches archéologiques dans la région d'Apt dans Gallia 16, 1958, p. 218-220. M. Feugère a répertorié en Gaule romaine trois exemplaires de bulles en or, et une en bronze; M. Feugère, L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (if siècle av. J.-C. - début du V siècle ap. J.-C.) dans M. STRUCK (éd.), Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte, Internationale Fachkonferenz vom 18. - 20. Februar 1991 im Institut für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Mayence 1993 p. 150.

(76) PLINE, Hist. nat. XXVIII, 39; PLUTARQUE, Moralia 681F-682A. Sur cette fonction protectrice du fascinum, O. Jahn, Über den Aberglauben des bösen Blicks bei den Alten

amulettes obscènes ont le pouvoir de détourner les influences néfastes, explique Varron (II' s. av. J.-C.): «les garçons (pueri) portent au cou un objet indécent (turpicula res) pour écarter le mauvais sort; on l'appelle un scaeuola» (77).

La clochette en bronze représente un autre accessoire familier en Gaule romaine. Un exemplaire provient de la tombe d'un petit enfant âgé d'un an dans la nécropole d'En Chaplix à Avenches (11° s. apr. J.-C.) (fig. 11) (7°). Ces clochettes sont souvent associées à d'autres objets prophylactiques. À Kempten, la tombe d'un nouveau-né contenait outre la clochette en bronze, une pendeloque en plomb à tête de canard (?) et de petits anneaux en bronze avec des perles de verre qui ont pu composer un collier (7°). À Arras, la lunule ithyphallique était reliée à une clochette pyramidale en bronze par une chaînette en fer (8°).

Ces clochettes pouvaient être portées de différentes manières, attachées au poignet ou suspendues autour du cou ("). Fabriquées en bronze, leur son devait écarter les fantômes et les démons malfaisants ("). Des monnaies percées accrochées à des anneaux de bronze ont pu jouer le rôle à la fois de hochet distrayant et d'amulette destinée à éloigner les maléfices (").

De Gaule romaine proviennent aussi des ornements d'origine spécifiquement celtique, des rondelles taillées dans du bois de cerf. Le phénomène de la mue semble avoir inspiré aux Anciens la croyance en la capacité de régénération du cerf, un animal auquel on attribuait une longévité hors du commun (14). Ces amulettes étaient sans doute associées à la protection de la croissance, de la fécondité et de la virilité. Peut-être plaçaient-elle l'enfant sous la protection de Cernunnos,

dans Berichte der Königlich Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Phil-Hist. Classe, Leipzig, 1855, p. 68-82; P. Veyne, L'obscénité et le «folklore» chez les Romains dans L'Histoire 46 (juin), 1982, p. 42-49; J.-B. Clerc, Homines magici. Étude sur la sorcellerie et la magie dans la société romaine impériale, Berne etc., 1995, 98-99.

(77) VARRON, De lingua latina VII, 97.

(78) D. Castella, La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix», I, Lausanne,
p. 180-182, st. 50 (CAR 77).
(79) M. Mackensen, Das römische Gräberfeld [n. 71], p. 156-157, t. 212, pl. 86. Cf. C.

et D. Mondanel, Nécropoles [n. 31], p. 57.

(80) G. Jelski, Pendentifs phalliques [n. 73], 264, pl. I, no 8. Autres exemples de clochettes, C. et D. Mondanel, Nécropoles [n. 31], p. 57.

(81) PLANTE, Miles Gloriosus 1400; JEAN CHRYSOSTOME, Première épître aux

Corinthiens 12, 7.

(82) Sur les qualités apotropaïques du bronze, É. Esférandieu, Tintinnabulum dans DAV, 1919, p. 341-344; A.-M. Tufet, La magie [n. 31], p. 39-43. Sur l'usage de clochettes à d'autres périodes, cf. G. Charuty, Folie, mariage et mort. Pratiques chrétiennes de la folie en Europe occidentale, Paris, 1997, p. 103-169; M.-F. Morel, C. Rollet, Des bébés et des hommes. Tradition et modernité des soins aux tout-petits, Paris, 2000, p. 217-219.

(83) M. Manson, Monnaies romaines utilisées comme hochets et amulettes dans BSFN 25, 1970, p. 486-490; M. Mackensen, Das römische Gräberfeld [n. 71], p. 158; L. Palli, Keltischer Volksglaube [n. 5], p. 116-117.

(84) A.-M. TUPET, La magie [n. 31], p. 71-72.

le dieu celtique de l'abondance, figuré coiffé d'une ramure de cerf (15). Les fouilles du sanctuaire des sources de la Seine en ont livré deux exemplaires bien conservés, une simple rondelle décorée de cercles concentriques avec un anneau de suspension, ainsi qu'un médaillon avec une petite tête sculptée dans la masse et percé de quatre trous pour y passer une lanière ou le coudre sur un vêtement (16). Une statue en calcaire trouvée sur le même site représente un enfant portant ce type de disque ouvragé en pendentif à la manière d'une bulla (15). Plusieurs médaillons similaires proviennent de nécropoles, et plus particulièrement de tombes de femmes et d'enfants (fig. 12) (15). Les défenses de sanglier devaient posséder une valeur protectrice comparable (15).

Conclusion. — Ce survol rapide permet de réaliser l'importance de l'usage des amulettes d'enfant dans le monde antique. La diversité des objets, de facture élaborée ou rudimentaire, témoigne de l'attention portée aux tout petits en des temps de forte mortalité infantile (*).

Les enfants n'étaient toutefois pas systématiquement enterrés avec leurs amulettes. Des rites spécifiques semblent avoir correspondu aux différentes classes d'âge, reflétant probablement l'attachement croissant des parents et le degré d'intégration sociale de l'enfant. Aux Sallèles d'Aude, aucun matériel n'accompagnait les enfants mort-nés ou disparus peu après la naissance, tandis que divers objets apparaissent auprès de ceux de plus de six mois (vaisselle, perle de verre, fibules) (31).

Certains types d'amulettes semblent avoir été réservés aux vivants. En Grèce, très peu de lunules proviennent de tombes d'enfant, alors que l'iconographie atteste de la popularité de leur usage. Les familles conservaient peut-être les bijoux en métal précieux pour les transmettre de génération en génération.

Plusieurs particularismes régionaux sont décelables, comme les scarabéessceaux chypriotes, la bulla aurea des Romains ou les médaillons en bois de cerf des Gallo-romains. D'autres objets traversent l'espace et le temps, comme la lunule et la perle oculée; avec des variantes, l'usage de cordons ou de chaînettes chargés de breloques se retrouve aussi bien en Grèce qu'en Gaule romaine.

(85) C. et D. MONDANEL, Nécropoles [n. 31], p. 53-54.

(86) S. Deyts, Un peuple de pélerins. Offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine, Dijon, 1994, p. 138 et 140, pl. 62, 3-4.

(87) S. Deyts, Un peuple de pélerins [n. 86], p. 22, pl. 2.1.

(88) Voir aussi M. Mackensen, Das römische Gräberfeld [n. 71], p. 157, tombe 195, pl. 75. Cf. L. Pauli, Keltischer Volksglaube [n. 5], p. 128-129.

(89) L. Palli, Keltischer Volksglaube [n. 5], p. 129-130.

(90) Sur les attitudes suscitées par la mort des enfants, M. Golden, Children [n. 18], p. 82-90; Id., Mortality, Mourning and Mothers et F. Laubenheimer, La mort des tout petits dans l'Occident romain dans V. Dasen (éd.), Naissance et petite enfance dans l'Antiquité, Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-ler décembre 2001, Fribourg - Göttingen (sous presse).

(91) H. DUDAY, F. LAUBENHEIMER, A.-M. TILLIER, Sallèles d'Aude [n. 71], p. 97-109.

Autre trait commun à l'ensemble du monde grec et romain, les tombes de femmes et d'enfants sont les plus richement fournies de protections magiques (22).

La polyvalence des amulettes était étendue. On les retrouve associées de manière variée. Les anneaux de bronze conservés au musée de Rouen portent enfilés des coquillages, des défenses de sanglier, des clochettes, des rondelles en come de cerf et des perles en pâte de verre (32). Dans une tombe collective de Boulogne-sur-mer (fin 115 s. - début 1115 s. apr. J.-C.), un enfant de quatre à six ans était inhumé avec un collier composé d'une monnaie en bronze percée, d'une petite clochette en bronze et d'une rondelle en os portant en relief un phallus dressé (34). Notons que remplie de petits cailloux, la bulla étrusco-italique pouvait aussi faire office de clochette.

L'investigation minutieuse de ces témoins souvent modestes nous permet peu à peu de reconstituer l'ensemble de croyances et de rites qui entouraient la petite enfance. Une assyriologue a montré que ces petits objets pouvaient se rapporter à un récit narratif (3). Au nord-est de la Syrie, une nécropole du III millénaire a livré plusieurs tombes d'enfants contenant des colliers composés de figurines qui semblent se rapporter à l'un des épisodes de l'histoire de Lamashtu, un démon hybride correspondant aux croque-mitaines de l'époque gréco-romaine. Selon la légende, Lamashtu fut chassée de la contrée et dut traverser un fleuve sur une barque, accompagnée de ses chiens; pour s'assurer qu'elle ne revienne pas, on lui offrit une jarre d'huile et des sandales, des éléments figurés dans les perles des colliers (bateau, poisson, chiens, jarre, sandales). Les amulettes grécoromaines pourraient-elles aussi représenter la trace matérielle d'une tradition orale perdue, celle des contes de nourrices qui avaient la réputation de faire frémir les petits enfants (3).

Université de Fribourg (Suisse).

Véronique DASEN.

⁽⁹²⁾ M. MACKENSEN, Das römische Gräberfeld [n. 71], p. 156; L. PALLI, Keltischer Volksglaube [n. 5].

⁽⁹³⁾ M. Manson, Monnaies romaines [n. 83].

⁽⁹⁴⁾ V.-J. VAILLANT, Le nouveau cippe romain de Boulogne-sur-mer dans RA 1889, p. 222-223.

⁽⁹⁵⁾ S. Dunham, Beads for Babies dans Zeitschrift für Assyriologie 83, 1993, p. 237-257.

⁽⁹⁶⁾ Cf. Platon, Phédon 77e.